

Appel à candidature Trophées Pro Bono 2020

Prix spécial « Paris - Québec »

Education des enfants au développement durable



Ghislaine Bouillet-Cordonnier

*Avocate Barreau de Paris – New-York
Docteur en droit Université Lyon
[linkedin.com/in/ghislaine-bouillet-cordonnier-50b2907](https://www.linkedin.com/in/ghislaine-bouillet-cordonnier-50b2907)*



Marie-Charlotte Ribière

*Avocate Barreau du Québec
[linkedin.com/in/marie-riberie-b6587945](https://www.linkedin.com/in/marie-riberie-b6587945)*

1. Présentation du projet Pro Bono Paris - Québec

Albatross Foundation est une association à but non lucratif créée sur le plan juridique en 2011 à Singapour, en 2012 en Chine et en 2017 en France (<https://www.albatrossglobal.org>). Elle a pour vocation de promouvoir une éducation gratuite de la jeunesse au développement durable avec des outils innovants interactifs et ludiques. En raison des défis environnementaux, Albatross Foundation a essentiellement œuvré au cours de ses premières années à la formation d'enfants chinois, brésiliens et français en écoles primaires avec des programmes sur l'environnement et sur la conservation des écosystèmes.

Initialement, Albatross Foundation a développé une série de 20 livres trilingues (Français/Anglais/Chinois) visant à sensibiliser les enfants à l'environnement et aux valeurs humanistes. Le lancement des livres a eu lieu en 2010 lors de l'Expo Universelle à Shanghai avec la remise du premier jeu de la Collection Albatross sur les éléments de la nature (eau, terre, air, feu lumière,

arbre) à Madame Carla Sarkozy et la promotion de ses activités sur le **Pavillon Francophone** pendant 6 mois. Grâce aux programmes de Responsabilité Sociétale (RES) de grands groupes et du mécénat, Albatross Foundation a ensuite poursuivi ses activités de façon virale en Chine et en France via une méthode « Train-the-Trainers » des programmes de formation en formant des volontaires qui eux-mêmes sont allés dispenser les programmes de formation auprès des enfants (*voir Annexe 1*).

Ainsi fin 2019,

- plus de 13 000 enfants ont été formés dans 39 villes en Chine, au Brésil, ainsi qu'à Paris, Lyon, Grenoble et Forez-Loire.
- plus de 72 000 livres Albatross ont été distribués.
- plus de 450 adultes et jeunes ont été formés pour devenir « Albatross trainers ».

En décembre 2019, Albatross Foundation a reçu le **Prix de l'Innovation du Comité France-Chine du MEDEF (Jury CNRS)** pour son projet Gaïa avec des activités ludiques de filtration d'eau qui seront déployées dans des écoles primaires françaises, québécoises et chinoises (*voir Annexe 2*).

En raison de la crise sanitaire mondiale en 2020 et du confinement, une collaboration a été lancée avec le laboratoire CNRS/LIRIS de Lyon pour développer une application web/mobile ludique en français/anglais/chinois, permettant de sensibiliser à distance les enfants aux problématiques de l'eau (projet SAPHIR : <https://projet.liris.cnrs.fr/SAPHIR/>) (*voir Annexe 3*). Un test a été effectué avec les enfants de l'école Arc en Ciel Albatross en juin 2020.

Parallèlement, une étude est effectuée au Québec pour identifier la ou les écoles/associations d'enfants qui pourront tester:

- les livres éducatifs Albatross sur l'environnement qui font rayonner la francophonie.
- les activités présentiels de filtration de l'eau Gaïa.
- l'application web/mobile à distance sur les problématiques de l'eau SAPHIR.

2. Investissement des candidats

- *Ghislaine Bouillet-Cordonnier*

Titulaire d'un doctorat de l'Université Lyon III et d'un Master of law d'Harvard Law School, Ghislaine Bouillet-Cordonnier est fondatrice d'Albatross Foundation et coordonne l'ensemble des activités dans un cadre bénévole depuis 10 ans.

Dans un cadre pro bono et en vue de financer les activités d'Albatross Foundation, Ghislaine Bouillet-Cordonnier procède à la réédition de son ouvrage sur « Pactes d'actionnaires et

privilèges statutaires » avec la participation de 2 professeurs de droit et d'une legalteck permettant la personnalisation / digitalisation des conventions (*voir Annexe 4*). 2/3 des royalties seront versés à l'association et l'ouvrage paraîtra en septembre 2020. Le bâtonnier de Paris, Olivier Cousi, est auteur de la préface (www.albatrosslegal.org).

Ghislaine Bouillet-Cordonnier assure également les activités juridiques avec la création et suivi des entités juridiques en France, Chine et Singapour, ainsi que la fiscalité de l'association. Par ailleurs, elle supervise la protection des droits de propriété intellectuelle, avec l'enregistrement des marques et noms de domaine d'Albatross Foundation (albatrossglobal.org, albatrosslegal.org, create2donate.net). Finalement, elle coordonne la gestion de l'entité juridique Create2donate à Singapour qui possède une Licence de maison d'édition avec la propriété des copyrights de la collection de livres Albatross.

- *Marie Charlotte Ribière*

Après l'obtention de son Master 2 Droit des affaires comparé à l'Université Lyon II en partenariat avec l'Université de Montréal, Marie Charlotte Ribière s'est installée au Québec en 2011. Après avoir repris ses études à l'Université de Montréal, elle a obtenu son Baccalauréat en droit par équivalence et est devenue membre du Barreau du Québec en 2017.

Marie Charlotte Ribière accompagne Albatross Foundation dans ses recherches de partenariats avec des organismes de la culture scientifique et technique au Québec tels Les Petits Débrouillards, le Réseau Technosciences ou encore La Main à la Pâte, afin, entre autres, de tester l'application sur la filtration de l'eau avec des enfants québécois d'ici la fin de l'année 2020 (sous réserve de l'amélioration de la situation due au Covid-19).

<https://www.lespetitsdebrouillards.org/>



<https://technoscience.ca/>



<https://www.fondation-lamap.org/fr/page/19555/canada-quebec>

Spécialisée en droit commercial et corporatif, Marie Charlotte Ribière avise également Albatross Foundation sur les possibilités et sur les démarches légales à accomplir afin de créer une branche de l'association au Québec, ainsi que sur le traitement fiscal au Québec d'une telle branche. En pratique, Marie Charlotte Ribière s'occupera du processus de la constitution de la personne morale sans but lucratif au Québec et des démarches administratives entourant cette constitution, notamment l'enregistrement de l'association à titre d'organisme de bienfaisance pouvant délivrer des reçus officiels de don.